



Salaires 2022 :

ALIGNÉS SUR LES PROFITS DES GRANDS GROUPES !

Le week-end dernier est arrivé sur Paris le « Convoi de la liberté », des véhicules convergeant sur la capitale en signe de protestation contre le « passe Macron ». Sept mille personnes que le préfet de police de Paris, Didier Lallement, a accueillies avec davantage de policiers et de gendarmes – plus des canons à eau, des tracteurs anti-barricade, des camions-grues, des dépanneuses et autres véhicules de remorquage, des blindés de la gendarmerie. Ce gouvernement a la trouille de toute manifestation de colère.

La liberté, mais laquelle ?

Liberté d'exploiter, comme s'en revendiquent les patrons, ou liberté de vivre dignement d'un salaire, pension ou autre allocation, et pour ça d'en arracher l'augmentation par la lutte ? Il ne devrait pas exister aujourd'hui de revenu inférieur à 1 800 euros. C'est ce qu'on pouvait entendre de certains manifestants mais ce n'est pas ce que les initiateurs du Convoi de la liberté, appartenant à des courants anti-passe, anti-vax, complotistes, voire d'extrême droite, ont proposé de défendre à celles et ceux qu'ils ont appelés à manifester. La revendication d'augmentation des salaires s'impose pourtant aujourd'hui face aux prix qui explosent. Les salaires devraient grimper au rythme des prix, dont ceux des carburants.

Vive le convoi des grèves

L'augmentation des salaires s'invite non seulement dans les discussions mais aussi dans des luttes. De nombreuses grèves pour les salaires ont éclaté à travers

le pays, qui embarquent un bon nombre de travailleurs dans leurs wagons. La semaine dernière, les salariés de Vuitton (groupe LVMH) étaient en grève, après ceux de Sephora quelques semaines plus tôt. Il y a eu aussi grève chez CNP Assurances, au Crédit mutuel Arkéa, chez Dassault Aviation, Safran, BioMérieux... La liste s'allonge.



Fait notable : ces grèves obtiennent assez vite des résultats, des primes ou des augmentations, car les patrons craignent la contagion. Les salariés d'ISS, entreprise de nettoyage sur des sites PSA, ont obtenu 100 euros net ainsi que d'autres primes et congés supplémentaires, ceux d'Arkema près de 80 euros. Si le mouvement se généralise et s'unifie, il peut devenir un fait politique et devenir le cauchemar de Macron et des possédants. Au Royaume-Uni et aux États-Unis, des mouvements sur les salaires et la vie chère s'organisent également, face à un système économique dont le caractère aberrant et injuste est criant.

Un système capitaliste sans vergogne

D'un côté, une majorité de la population qui n'arrive plus à joindre les deux bouts. De l'autre, une minorité d'actionnaires et de dirigeants de grands groupes, qui affichent des profits et des fortunes indécentes. En France, au cours de la pandémie, les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 236 milliards d'euros, soit une hausse de 86 %. Vient de tomber l'annonce des 137 milliards d'euros de profits cumulés en 2021 par les grands groupes capitalistes français. Au palmarès de ces entreprises du CAC 40 : 14 milliards pour TotalEnergies ; 12 milliards pour LVMH et Stellantis ; 8 milliards pour BNP Paribas et Sanofi... Du jamais vu ! Des profits record qui encouragent les travailleurs à exiger leur dû. Sans parler des vautours comme Orpea ou Korian, qui se sont engraisés sur ce qu'on appelle désormais l'« or gris », ont accumulé un magot sur le dos des mamies des Ehpad : business sur le grand âge !

Avec Philippe Poutou : urgence anticapitaliste !

Une autre logique est possible. Celle qui défend nos vies contre leurs profits, et que Philippe Poutou incarne dans la campagne des présidentielles. Il serait utopique d'exiger 1 800 ou 2 000 euros par mois pour vivre, toutes et tous ? Mais n'est-il pas plus utopique, voire surréaliste, qu'un Bernard Arnault (PDG de LVMH) gagne deux smic et demi à l'heure ? Cette société-là, on n'en veut pas. Nous devons l'affirmer par nos mobilisations, mais aussi l'exprimer dans l'élection présidentielle par un vote en faveur de Philippe Poutou, un candidat ouvrier qui est des nôtres, qui défend l'urgence de renverser le système capitaliste.

Picous

La Poste a décidé qu'une partie du personnel des centres financiers et centres nationaux pouvait désormais accéder au télétravail.

Nombre d'entre nous y étaient déjà durant la pandémie, mais la direction a appelé ça « travail à domicile »... pour ne pas donner droit aux indemnités !

Nous aurons droit rétrospectivement à des indemnités de 10 ou 15 euros par mois (selon le nombre de jours télétravaillés), mais à dater seulement du... 4 novembre 2021, jour de la signature de l'avenant ! Il n'est même pas question de nous verser ces maigres indemnités pour la totalité des jours où nous avons télétravaillé.

La Poste est à un sou prêt quand il s'agit de nous payer notre dû.

Contact, saison 5

Dans sa version 5, des modifications ont été apportées à l'application « Contact ». Le nombre d'appels ou de mails traités apparaissent maintenant en temps réel. On veut nous fliquer toujours plus. Par contre, ce qui n'apparaît pas en temps réel ce sont les incidents informatiques récurrents.

C'est toujours non !

Lors du référendum sur la réorganisation de Paris 15, le non l'a emporté. Il faut dire qu'avec 30 à 35 emplois supprimés – et même plus avec ceux de Bonvin qui distribuent les IP que la direction veut nous ajouter –, les doubles tournées en mixte et les horaires bouleversés, l'offensive de la direction est violente.

Puisque nous sommes nombreux à refuser cette réorganisation, y compris parmi ceux qui ont voté oui, il reste à voir ensemble comment nous y opposer collectivement.

Pas de saison pour les congés

La direction nous fait passer le mot dans les briefs que nous devons poser au moins trois semaines de congés d'affilée pendant la période d'été. Eh non, c'est un droit, mais pas une obligation ! Les congés sont les nôtres : nous devons pouvoir les poser quand nous voulons et être remplacés, hiver comme été.

Non aux salaires givrés

Depuis deux ans, La Poste n'utilise pas tout le budget social et s'en remet une partie dans la poche. Suite aux protestations, elle a eu une trouvaille : des bons d'achat de 100 € vendus 20 € aux postiers. Opération baptisée « offres givrées ». Mais attention, il n'y en avait pas pour tout le monde et il fallait se précipiter ! Si bien que le jour J, le site est tombé en rade sous la surcharge.

Une aumône au petit bonheur la chance à l'image du mépris de la direction pour les postiers.

L'arnaque à la paie, c'est tous les mois

Alors que La Poste va annoncer un bénéfice de 1,9 milliard d'euros, aucune augmentation de salaire digne de ce nom n'est en vue.

Choquant et inacceptable. Alors que les cinq dirigeants les mieux payés de La Poste se sont, eux, augmentés de 10 %.

Toujours déterminés à gagner

Vendredi, nous étions une quarantaine pour soutenir Maria et notre ancien collègue de Paris 15, Sébastien, avant leur passage au tribunal.

Plus de dix ans après les faits, c'est toujours l'hypocrisie qui transpire dans les arguments de l'ancien directeur du 11^e. L'acharnement de La Poste dans cette affaire n'a pour objectif que d'intimider les militants qui s'opposent avec leurs collègues au sous-effectif permanent. Résultat le 11 mars.

La milice du patron

À la Poste de Versailles, la direction n'aime pas que les facteurs discutent entre eux, encore moins avec un militant : elle n'a pas hésité, le 8 février, à faire intervenir la police, harnachée, pour éjecter un délégué syndical de la salle de pause.

Filmée par un collègue, la scène a tourné sur les réseaux sociaux, et choqué tous ceux qui l'ont vue.

Une réorganisation du site est prévue prochainement, qui supprimera 14 postes de travail. En 2019 et 2020, les facteurs de Versailles avaient fait reculer leur direction par deux grèves successives. Celle-ci tente une nouvelle fois l'intimidation pour casser la solidarité qui s'est créée.

La Poste ose quand même affirmer « ajuster son organisation de production, dans la concertation et le dialogue social » !

Rencontre postiers avec Olivier Besancenot

Le NPA présente Philippe Poutou aux présidentielles, un ouvrier licencié, pour faire entendre une voix au service de notre classe.

Pour discuter de notre programme, une rencontre est organisée pour les postiers et postières avec Olivier Besancenot, postier et porte-parole de Philippe Poutou.

Judi 24 février à 14h, à la librairie La Brèche, 27 rue Taine (M° Daumesnil).

Rdv à 13h devant le centre pour y aller en groupe.

